



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MOTION

Luxembourg, le 26 avril 2022

Dépôt CSV

Léon Gloden

La Chambre des Députés :

- Considérant que toute personne a droit de bénéficier de soins de santé appropriés et que l'Etat est tenu d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine ;
- Constatant que la crise sanitaire a démontré que l'organisation d'une prise en charge médicale extrahospitalière et une implantation de maisons/centres médicaux et/ou antennes hospitalières dans les régions rurales sont absolument nécessaires afin de garantir à tous les habitants une prise en charge médicale adéquate ;
- Considérant les délais d'attente pour obtenir notamment un rendez-vous pour une imagerie à résonance magnétique nucléaire (IRM) ;
- Considérant le besoin d'une prise en charge multidisciplinaire, intégrée et orientée aux besoins des patients ;
- Rappelant que des autorisations d'établissement et d'exploitation d'un cabinet de radiologie extrahospitalier ont été accordées par les administrations du Gouvernement fin 2020 à un radiologue suite à des demandes introduites en 2017, après des jugements de la Cour Constitutionnelle et du Tribunal Administratif sur recours contre un premier refus administratif ;
- Rappelant que dans son avis la Cour Constitutionnelle a déclaré comme non conforme à la constitution l'article 19 de la législation hospitalière et par conséquent le règlement grand-ducal pris en application de ce texte de loi, interdisant l'installation d'appareils de radiologie dans un cabinet médical ;
- Constatant cependant qu'aucune nomenclature n'existe actuellement pour les actes d'IRM en milieu extrahospitalier ;
- Rappelant qu'un cabinet de radiologie extrahospitalier se situant au Potaschberg a ouvert ses portes le 20 avril 2022 ;
- Rappelant l'annonce récente de Madame la ministre de la Santé de ne pas fermer ce cabinet de diagnostic médical pour le moment ;
- Rappelant le refus de la Caisse nationale de Santé de rembourser un acte d'imagerie médicale fait par un cabinet privé ;

- Regrettant qu'aucune décision sur la question de la tarification des examens radiologiques extrahospitaliers n'ait été prise jusqu'à présent au sein de la commission de nomenclature ;

Invite le Gouvernement :

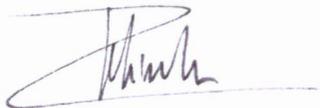
- A poursuivre les pourparlers avec la commission de nomenclature afin de combler au plus vite l'absence de tarifs pour la radiologie extrahospitalière dans la nomenclature ;
- A mettre en œuvre tous les moyens utiles en vue de la concrétisation dans les meilleurs délais du remboursement des examens radiologiques extrahospitaliers au Luxembourg ;
- Pour autant que de besoin, prendre toute mesure, action ou dépôt de textes réglementaires et/ou législatifs pour que l'IRM puisse être exploité dans les plus brefs délais dans des structures extrahospitalières, tel que le centre médical Potaschberg.



Hansen Martine



Jean Gloden



A. Winder



Max Heupel



Octavie Rodest